

Aide-mémoire pour les étudiants (candidats) occupant des emplois d'été JCT

Avant de commencer votre emploi d'été

Connaissez-vous le volet de JCT qui subventionne votre emploi d'été (Si ce n'est pas le cas, informez-vous auprès de votre employeur)?

Êtes-vous bien au fait des objectifs de JCT et surtout, des objectifs du programme auquel vous participez?

Avez-vous complété votre formulaire d'admissibilité en ligne en vous connectant à votre compte JCT?

Devrez-vous voyager plus de 125 km de votre résidence pour vous rendre à votre emploi ? Si c'est le cas, parlez à votre employeur de la possibilité de recevoir du financement pour vos coûts de déplacement.

Êtes-vous couvert par une assurance médicale provinciale/territoriale en cas de maladie ou de blessures ? Si vous voyagez dans une autre province/territoire pour votre emploi, assurez-vous de vérifier que votre assurance médicale couvre les coûts de cette province/territoire.

Avez-vous posé vos questions à votre employeur (p. ex. salaire et avantages, heures de travail, vacances, contrat entre vous et votre employeur, etc.) ?

Avez-vous réglé tous vos détails en matière d'hébergement ?
Allez-vous être hébergé dans un endroit sécuritaire et facilement accessible ?

Lois et droits se rapportant à votre travail

Avez-vous posé à un représentant du bureau du travail de votre province ou territoire toutes les questions pertinentes en ce qui a trait aux lois du travail et/ou à vos droits en tant qu'employé?

Saviez-vous que vous êtes assujetti aux lois locales?

Au début de votre emploi d'été

Avez-vous lu attentivement la description de votre emploi d'été?

Connaissez-vous bien l'entente relative au salaire?

Avez-vous signé le contrat de travail pour confirmer que vous avez pris bonne note des tâches et du salaire proposé et que vous les acceptez?

Avez-vous conservé une copie du contrat signé?

Avez-vous complété votre rapport de dotation en ligne en vous connectant à votre compte JCT (la première semaine de travail)?

Au cours de votre emploi d'été

Votre emploi d'été correspond-il à la description fournie par l'employeur?

Êtes-vous rémunéré selon le salaire convenu et en temps opportun?

Avez-vous discuté de vos préoccupations ou de certains problèmes avec votre employeur, le cas échéant ?

Avez-vous avisé le coordonnateur JCT (jct-ycw@pch.gc.ca) de tout problème auquel vous avez été confronté?

À la fin de votre emploi d'été

Avez-vous rempli votre questionnaire d'évaluation JCT en ligne en vous connectant à votre compte JCT?

Avez-vous complété votre rapport de fin d'emploi en ligne en vous connectant à votre compte JCT?

Avez-vous transmis votre histoire à succès? (optionnel)